

juin 2026

SudRail G&C Syndicat des travailleuses du & travailleurs rail
Union Syndicale Solidaires

Le Mutin de Gares & Co

le journal de la délégation SUD-Rail au CSE de Gares & Connexions

AUGMENTEZ NOS SALAIRES !

Et ceux des femmes d'abord !

Le gouvernement devait transposer avant le 7 juin une directive européenne sur la **transparence des salaires**. Principal objectif recherché de cette directive : **visibiliser les différences de salaires entre femmes et hommes.**

Notre **ministre du travail et ex-patron**, M. Farandou, a annoncé qu'il ne serait pas prêt à temps —sans doute à cause d'un lobbying patronal très actif... Peut-être même à la SNCF ? - Du coup, vu le retard du gouvernement, **SUD-Rail va faire la transparence des salaires à G&C...** Et on est loin du compte, probablement pour des raisons évidentes !

SPOILER : A G&C, LE SALAIRE DES FEMMES EST TOUJOURS EN DESSOUS !

Classe	Agents au Cadre Permanent			agents Contractuel.le.s		
	Hommes	Femmes	Différence	Hommes	Femmes	Différence
2	3 001 €	2 806 €	-195 €	2 977 €	2 580 €	-397 €
3	3 190 €	3 130 €	-60 €	3 070 €	2 862 €	-208 €
4	3 599 €	3 465 €	-134 €	3 407 €	3 279 €	-128 €
5	3 773 €	3 589 €	-184 €	3 642 €	3 624 €	-18 €
6	4 512 €	4 433 €	-79 €	4 432 €	4 295 €	-137 €
7	5 222 €	5 215 €	-7 €	5 424 €	5 098 €	-326 €
8	6 387 €	6 257 €	-130 €	6 820 €	6 633 €	-187 €
9	9 939 €	9 435 €	-504 €	9 939 €	9 435 €	-504 €

Chiffres du bilan social Gares & Connexions 2025 : rémunération brute mensuelle **moyenne**, calculée à partir des rémunérations brutes imposables de chacun des mois (y compris prime de fin d'année). Les EVS sont inclus.



SALAIRE MOYEN, INDICATEUR... MINIMUM..

Le salaire moyen est calculé en prenant la somme totale de tous les salaires en la divisant par le nombre total de travailleurs. Il peut être biaisé par les extrêmes, tels que les salaires très élevés ou très bas.

Le salaire médian en revanche, se trouve à un point où la moitié des salaires sont supérieurs et l'autre moitié sont inférieurs. Pour calculer le salaire médian, il faut classer tous les salaires de la population par ordre croissant, puis sélectionner celui qui se situe exactement au milieu.

Avec le salaire médian, c'est sûr qu'on aurait une vision plus juste de nos salaires... Là, tout est bien camouflé... Pas vraiment la définition de la transparence...

contactez nous à sudrailgc@gmail.com suivez nous sur Viva Engage

DES CLASSES 2...

A Gares & Connexions, les femmes représentent 33% des effectifs et les hommes, logiquement, 67%.

Pourtant, si on regarde attentivement les **70 classes 2 qui restent à G&C** (chiffres d'avant les notations) **les femmes représentent 49% des classes 2 !**

Et de manière caricaturale, ce sont soit celles **qui ont le plus d'ancienneté qui sont à la classe 2** : les femmes de ménages sorties classe 1 en 2022, pour lesquelles la direction refuse toujours l'accès à la classe 3 alors qu'elles sont légitimes si on se fie à l'accord de branche « classifications et rémunérations »... La plus âgée à 61 ans et 41 ans d'ancienneté !...

Pour l'anecdote, lorsque la délégation SUD-Rail avait obtenu leur passage à la classe 2, la direction avait du augmenter certaines pour être au salaire minimum de la classe 2 !

Soit ce sont **les embauches les plus récentes**, 12 femmes qui constituent le dispositif « Elles & Connexions », embauchant sur des métiers typés « masculins » (surveillantes de travaux énergie et télécoms)

La direction se la joue progressiste, mais faudrait pas que ça coûte trop cher quand même !...



AUX CLASSES 9...

C'est pour les cadres supérieur.e.s que notre direction pourra particulièrement s'expliquer sur sa conception de la transparence... Les salaires sont sortis des calculs de moyennes générales « cadre permanent » ou « contractuel.le.s », qui elles sont calculées uniquement des classes 2 à 8...

Les salaires moyens sont calculés de manière distincte entre agents CP et contractuels sur les autres classes, curieusement pour les classes 9 plus de distinguo... Tout le monde a le même salaire moyen...

Qu'est ce que ça cache ? Une trop grande disparité de salaire entre contractuel.le.s et statutaires ? Au dépend de qui ?

En tout cas, ce que ça ne cache pas, c'est à nouveau une disparité entre les femmes et les hommes : 504€/mois de moins pour les femmes !



LUTTE POUR L'ÉGALITÉ POUR LES FEMMES, PROGRÈS POUR TOUS !

En plus des premières concernées, tout le monde aurait intérêt à ce que le salaire des femmes soit augmenté, d'abord pour **une question de justice : à travail égal, salaire égal...** Moins de leviers de division entre nous pour nos patrons !

Et de manière pragmatique, le volume de cotisations sociales augmenteraient lui aussi en proportion, sécurisant ainsi tout le système social (et particulièrement les retraites) qui est tellement mis à mal régulièrement...

Et puis, alors que l'INSEE annonce déjà une inflation de 2,4% en mai, alors que **l'augmentation générale des salaires de 0,25%** en juillet + 0,25% en octobre correspond au final à **0,18% lissé sur l'année**, au même moment, le groupe SNCF vise **2,3 Milliards de bénéfices pour 2026** (98% viennent des entreprises du ferroviaire). **La SNCF ne connaît pas la crise**: Les trains n'ont jamais été aussi pleins, les travaux importants.

ALORS, POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE, UNE TRANSPARENCE DES SALAIRES RÉELLE, ET DES AUGMENTATIONS POUR TOUTES ET TOUS...

